

Image not found or type unknown



ordonnance de paiement suite au jugement de la comission de suren

Par **plasti**, le **12/07/2012** à **12:03**

Bonjour,

suite a une ordonnance payer de la comission de surendettement mon ancien locataire ne me verse toujours rien. je lui ai pourtant fait parvenir le jugement par LR avec un rib. je l'ai relancé par courrier, lui ai envoyer le tableau d'échéance toujours pas de réponse.

Est ce que je suis obligé de contacter un huissier pour mettre le jugement à exécution?

merci de vos réponse.

sincèrement